

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt quatre, le vingt sept septembre, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

**Etaient présents :** M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, Adjoints, Mmes HOCINE, VINCENT, LAVERT

Absents excusés : Emilie GIRAUD, Dominique ANDRO, Loïc CHEVALIER

Absents : Yann VALLO, Alain SENDRA

Secrétaire élu pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 20 septembre 2024

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

**2024-35/ OBJET : Adhésion au service d'information à la population « Panneau Pocket »**

M. le Maire expose au Conseil qu'il existe un outil de communication auprès des administrés afin de les informer, les prévenir ou les alerter. Le principe réside dans une application gratuite à télécharger sur son téléphone portable qui permet aux administrés de connaître les informations mises en ligne par la mairie (réunion, travaux, cérémonie, etc...). Cette application est proposée par l'Association des Maires Ruraux de France.

Il propose au Conseil d'adhérer au service « Panneau Pocket » pour trois ans d'abonnement (avec un semestre supplémentaire offert), pour la somme de 390 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise M. le Maire à adhérer au service « Panneau Pocket » pour trois ans d'abonnement pour la somme de 390 €.
- précise qu'une information sera réalisée auprès des administrés de la commune

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance  
Elodie LAVERT



Le Maire  
Christian DUPUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20240927-2024-35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2024